



Credit consommation separation

Par **eliza30**, le **17/01/2013** à **01:08**

jespere etre dans le bon forum dsl si ca n'est pas le cas

bonjour ! pour commencer je ne mis connais pas du tout pour ce qui est des credit et tous ca!
mon mari avait souscrit avec son ex (union libre) un credit a la consommation d'un montant de 8000euro

ils se sont separees il y a 3ans ce que je ne comprend pas ces qu'elle ne participe pas du tout au remboursement et pourtant elle est emprunteur

(les remboursement ce sont toujours fais sur le compte de mon mari)

le banquier a dis a mon mari qu'on ne pouvez pas fair grand choses car si nous arretions de rembourser et qu'elle de son coté ne veut pas en entendre parler (ce qui est le cas) sa nous retomberai dessus avec les interets ect

pouvons nous fair quelque chose parce que je ne trouve pas sa normale qu'elle s'en sorte les doigts dans le nez (passez moi l'expression)

elle a refais sa vie tranquillement pendant que nous nous avons toujours un credit a rembourser et moi sa me tue de savoir qu'elle sans sort aussi bien!

pouvons nous lui demander de payer la moitier du credit ou au moin une partie?

si vous pouviez me donner une reponce ce serai super merci d'avance.